

La question des herbicides forestiers

L'utilisation des herbicides dans les plantations soulève des préoccupations au sein de la population de nos communautés. Le Conseil de gestion des forêts publiques du Madawaska – Restigouche a organisé le 23 juin dernier un atelier à Saint-Quentin afin d'obtenir des informations précises et des réponses à nos questions. Le Conseil a également invité une vingtaine de leaders communautaires de la région. Des membres des Conseil municipaux, des comités consultatifs des DSL, et des exécutifs des Chambres de commerce des municipalités de Saint-Quentin et Kedgwick étaient présents. Le présent dépliant présente les informations obtenues et les réponses aux questions des participant.e.s.

Les herbicides forestiers et le Conseil de gestion des forêts publiques

Dans son plan d'action adopté à l'hiver 2009, le Conseil a prévu trois actions dans le dossier des herbicides forestiers :

- Une évaluation terrain de l'application des herbicides;
- Une révision d'études et tests sur l'impact des herbicides sur les cours d'eau; et
- L'information des membres du Conseil et de la population sur les risques liés à la faune et à la population, et les meilleures pratiques liées à l'utilisation des herbicides.

L'évaluation terrain de l'application des herbicides sur les plantations a été réalisée en juillet 2009 et a permis de constater les mesures très rigoureuses d'application grâce à la technologie GPS et aux normes du MRN. Nous sommes confiants que les méthodes d'application permettent de minimiser les risques.

Nous avons également eu accès aux résultats d'une étude sur des analyses biologiques dans un cours d'eau situé sur un territoire ayant été utilisé pour l'exploitation forestière et l'aménagement forestier, incluant l'épandage d'herbicides. Elle visait à vérifier les changements possibles de la structure de population de micro-invertébrés (larves d'insectes), laquelle est un indicateur des conditions biologiques d'un cours d'eau. Sans être spécifique à l'évaluation des impacts des herbicides, les résultats semblent démontrer que la récolte forestière et les travaux d'aménagement n'ont pas modifié la composition de micro-invertébrés dans le cours d'eau étudié.

Les membres du Conseil ont voulu approfondir l'évaluation des risques liés aux herbicides sur les plantations. Nous avons eu la chance de recevoir le Dr Keith Solomon de l'Université de Guelph, un des plus grands spécialistes en Amérique du Nord dans l'étude des impacts des produits chimiques sur l'environnement et la santé des populations.

En plus de ses activités de recherche pendant une trentaine d'années, il a siégé sur de nombreux Comités d'experts en toxicologie et en évaluation des risques des pesticides, tant au Canada que sur la scène internationale, et mérité plusieurs reconnaissances. Le Dr Solomon a fait une présentation de très grande qualité et a répondu à toutes les questions des participant.e.s. Nous reprenons ci-après quelques unes des questions soulevées, et nos conclusions à la suite des réponses du Dr Solomon.



Question 1 Qui approuve les herbicides?

Au Canada, l'Agence de Règlementation des Pesticides (ARP) de Santé Canada révisé et légifère tout utilisation de pesticides. Le Dr Solomon a expliqué les différentes étapes et critères exigés par l'Agence et les précautions adoptées pour prévenir des effets négatifs. Les normes régissant les produits chimiques ont été fortement renforcées au Canada au cours des dernières décennies. De plus l'herbicide glyphosate est l'un des moins toxiques et les doses utilisées dans les forêts sont très faibles.



Question 2 Pourquoi dit-on qu'il n'y a que de faibles risques aux humains?

L'herbicide glyphosate est de loin le produit le plus utilisé en foresterie. Le degré de toxicité du produit est très faible. Le glyphosate ne s'absorbe pas bien par voie cutanée (peau) ou orale/digestive, ce qui minimise le risque d'absorption. Quand on l'utilise selon le mode d'emploi, il est pratiquement impossible d'en être en contact avec une dose significative.

Question 3 Pourquoi mettez-vous des affiches après avoir arrosé des herbicides qui nous disent dans certains cas de ne pas consommer des baies et des fruits sauvages dans les secteurs arrosés?

Avec les herbicides utilisés couramment (principalement du glyphosate), il serait virtuellement impossible de consommer assez de fruits sauvages pour atteindre le niveau de toxicité aux humains, sans compter que le produit est absorbé par les feuilles des plantes en moins de 12 heures. Cependant, à titre de précaution et de diligence, le ministère de l'Environnement exige que le public soit averti qu'un secteur donné a reçu des herbicides.

Question 4 Au Nouveau-Brunswick, de temps en temps, on nous dit de ne pas consommer le foie de gibier sauvage. Est-ce à cause des applications d'herbicides?

Il est vrai que différents Ministères ont recommandé dans certains cas à la population de ne pas consommer les reins et le foie de gibier sauvage. Ces inquiétudes étaient principalement fondées sur la détection de métaux lourds, tel le cadmium, dans les organes de certains animaux. Aucun de ces métaux lourds se retrouvent dans les herbicides utilisés aujourd'hui ni n'en sont des métabolites. Généralement, on associe ces métaux lourds à la pollution ou parce qu'ils sont déjà présents naturellement dans l'environnement. Il arrive aussi que ces éléments soient libérés par des événements comme les pluies acides.

Au niveau de l'herbicide glyphosate,

- Il n'existe aucune étude et évidence scientifique démontrant que l'herbicide glyphosate constitue une menace à la santé de la population.
- Il n'existe aucune étude et évidence scientifique démontrant que l'herbicide glyphosate s'accumule dans les animaux.
- Basé sur des tests en laboratoire, le glyphosate est éliminé très rapidement dans l'urine et les excréments des animaux qui ont reçu des doses très fortes du produit, beaucoup plus fortes que celles utilisées sur les plantations.
- Il n'y a pas d'accumulation dans les muscles et les organes quand soumis à des doses opérationnelles.

Question 5 On entend dire que les amphibiens (comme les grenouilles et les salamandres) seraient affectées par l'herbicide glyphosate et principalement par les ajouts (surfactant) au glyphosate qui eux seraient plus toxiques.

Les effets du glyphosate sur les organismes sensibles comme les amphibiens sont bien connus et, en général, l'ingrédient actif ne pose pas de risque. Pour s'assurer que le glyphosate pénètre dans la feuille des plantes, on ajoute un surfactant (semblable à du détergent). Des tests en laboratoire ont démontré que si la dose est très élevée, il est possible d'obtenir des effets négatifs sur les amphibiens. Cependant, quand appliqué dans la nature, les doses sont minimales et il y a des bandes de protection le long des cours d'eau. Les plantes et les matières en suspension dans l'eau interceptent le produit, neutralisant les effets des surfactants et des ingrédients actifs.

Question 6 Les herbicides peuvent-ils se retrouver dans l'eau que l'on boit?

Il est peu probable que les herbicides utilisés aujourd'hui se retrouvent dans l'eau pour les raisons suivantes :

- On laisse des bandes tampons d'au moins 65m le long de tout cours d'eau.
- Les ingrédients actifs et les surfactants se neutralisent au contact de particules de sol ou de matière organique.
- La durée de vie du glyphosate et du surfactant est très courte.

Les herbicides forestiers et la culture de cannabis dans les plantations

Des citoyens nous ont fait remarquer l'augmentation de la production de cannabis dans les forêts et le mécontentement possible de certaines personnes impliquées dans cette activité illégale envers l'utilisation d'herbicides dans les forêts, les plants de cannabis pouvant être affectés par les herbicides. Un représentant de la GRC a confirmé le problème important de culture de cannabis au N.-B. Voir leur site web <http://www.rcmp-grc.gc.ca/de-pd/index-fra.htm>.

La GRC invite toute personne qui constate des activités de culture de cannabis dans les forêts ou dans des champs à communiquer dans l'anonymat avec Échec au crime au numéro 1-800-222-8477. Le représentant de la GRC a recommandé la prudence et a insisté sur l'importance de communiquer directement avec la GRC ou Échec au crime.

Position du Conseil

À la lumière des informations obtenues, le Conseil de gestion des forêts publiques du Madawaska - Restigouche en arrive à la conclusion que les herbicides forestiers ne présentent pratiquement pas de risques pour la population, ni pour les poissons ou la faune. Nous sommes satisfaits des normes tant pour l'homologation des produits que pour les règles d'application. Nous croyons que les herbicides forestiers jouent un rôle important dans la sylviculture et la productivité des forêts à des coûts très bas.

Nous reconnaissons également que l'utilisation des herbicides est limitée à 2 ou 3 fois sur une plantation pour une période de 75 ans, et apporte des gains de productivité très importants, à des coûts beaucoup plus faibles. Il s'agit donc d'une pratique sylvicole importante.

Tout en appuyant la poursuite de l'utilisation de l'herbicide, nous continuerons à surveiller le respect des normes. D'autre part, il nous semble important que la population soit mieux informée quant au rôle et à l'effet de cette pratique. Nous explorons présentement la possibilité d'organiser une ou des sessions d'information à l'intention de la population au cours de la prochaine année.

Commentaires

Dr Jean-Claude Terras, médecin

Il est important de noter que pour que les études dites à long terme puissent être utiles, elles doivent être faites sur plusieurs générations et même des centaines d'années. En ce qui concerne les causes du cancer, l'âge, le tabagisme, l'alcoolisme, le stress et l'hérédité sont des causes plus probables du cancer que ne le sont les substances telles les herbicides.

Jean Paul Savoie, président de l'Association francophone des municipalités du N.-B.

Les présentations, surtout celle du Dr. Solomon, ont beaucoup aidé à différencier les mythes de la réalité. La science présentée devrait avoir rassuré les membres du Conseil et les leaders de la communauté quant à l'utilisation du glyphosate qui soit dit en passant est utilisé à grande échelle et à répétition en agriculture.

Il faut comprendre qu'il y a un lien direct entre l'utilisation des herbicides et la productivité de nos forêts. Je crois qu'un juste équilibre s'impose afin de maximiser les retombées économiques de nos ressources dans les communautés.

David Leblanc, directeur général du Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche

La science semble confirmer que les risques sont minimes. Par contre, il ne faut pas que le Conseil interprète ceci comme donnant un feu vert pour augmenter les programmes d'herbicide de façon disproportionnée sur les Terres de la Couronne. Nous pourrions également continuer à explorer des alternatives du contrôle de la compétition qui génèrent des emplois et engendrent des retombées économiques dans les communautés, tout en reconnaissant que les coûts des travaux manuels sont plus élevés.

Alain Bossé, vice-président et directeur général Groupe Savoie

Les présentations ont bien démontré le niveau de risque très faible des herbicides. Il s'agit d'une pratique sécuritaire, très économique et essentielle pour assurer un niveau de productivité raisonnable pour nos forêts. Bien utilisé, il ne fait pas de doute que l'herbicide glyphosate est une bonne option pour tout le monde.

Rodrigue Levesque, maire adjoint Saint-Quentin

Cette journée a été très utile pour tous les participants. Je suis rassuré que les herbicides forestiers ne présentent pratiquement pas de risque pour la population et pour l'environnement. Et ils jouent un rôle économique très important.

Gblslain Bujold, conseiller Kedgwick

J'avais des inquiétudes pour les petits fruits. Le Dr Salomon a très bien répondu à mes inquiétudes. En surveillant le respect des règlements pour l'application des herbicides, je n'ai plus d'inquiétudes.

Carole Tremblay, agente de développement

La présentation du Dr Solomon a été rassurante et semble démontrer que les risques sont minimes en ce qui a trait à l'utilisation des herbicides. Il serait très important à ce moment-ci qu'un plan de communication soit développé pour que la population bénéficie elle aussi accès à une bonne information et sur une base plus régulière.

Le Conseil de gestion des forêts publiques du Madawaska - Restigouche

Le Conseil de gestion des forêts publiques est né en août 2008, à la suite de la fermeture de l'usine Bowater de Dalhousie et de la crise de l'industrie forestière. Il regroupe des représentants des municipalités, d'organismes économiques communautaires, de groupes environnementaux, des entreprises forestières oeuvrant dans ces régions, et des personnes ressources de la Faculté de sciences forestières de l'UMCE et du ministère des Ressources naturelles (MRN). Des démarches sont en cours pour inclure l'Association des acériculteurs.

Objectifs du Conseil

Le Conseil poursuit 4 objectifs :

- Assurer une plus grande participation de l'ensemble des intervenants communautaires et privés à la gestion des forêts publiques, et renforcer la concertation entre tous les intervenants ;
- Assurer la santé et optimiser la productivité écologique des forêts publiques, en conciliant les objectifs économiques et écologiques ;
- Accroître la productivité des forêts publiques pour l'approvisionnement en bois, dans le respect des objectifs écologiques ; et
- Optimiser les retombées économiques régionales et communautaires des forêts publiques dans une perspective de développement durable.

Depuis ses débuts, le Conseil a obtenu des résultats positifs, notamment :

- Une augmentation des budgets en sylviculture;
- L'inclusion des feuillus dans les programmes de sylviculture;
- Un projet d'identification des sources de sédimentation des cours d'eau et des travaux, principalement sur les routes forestières, pour prévenir la sédimentation;
- Un atelier sur la gestion des activités forestières par bassin et un projet en cours dans le but d'appliquer cette approche; et
- Un atelier sur la biomasse, un plan de suivi étant en préparation.

